

COMITE D'HYGIENE, DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL DE LA
COMMUNAUTE EDUCATIVE
Séance du 19 juin 2013
PROCES-VERBAL

Etaient présents à l'ouverture de la séance :

Représentants de l'autorité territoriale siégeant en qualité de titulaire :

Madame Catherine DE PARIS,
Madame Catherine BOURGEOIS,
Madame Dominique REMBOTTE, départ à 9h40

Représentants du personnel siégeant en qualité de titulaire :

Madame Véronique SZYKULLA,
Monsieur Fabrice DEWULF,
Monsieur Jean-Bernard CARLIER,
Monsieur Pascal HOOGSTOEL,
Monsieur Giuseppe CASTELLO,
Monsieur Sébastien BERNARD,

Représentants du personnel siégeant en qualité de suppléant :

Monsieur Fredy BAILLOEUIL,
Monsieur Haizdine BOUZIANE,
Monsieur André GUILLEMOT,
Monsieur Claude DEZEURE,
Monsieur Joël POULY,

Etaient excusés :

Représentants de l'autorité territoriale :

Monsieur Jean-Marie ALEXANDRE,
Madame Francine HERBAUT DAUPTAIN,
Monsieur Vincent LENA,
Madame Françoise DAL,
Monsieur Philippe KEMEL,
Monsieur Claude NICOLET,
Madame Hélène PARRA,
Monsieur Michel-François DELANNOY,
Monsieur Christophe PILCH,
Monsieur Michaël MOGLIA,
Madame Christelle FAUCHET,
Madame Joëlle CROCKEY,
Madame Jacqueline FAUTH,

Représentants du personnel:

Madame Nicole DEROO,

Monsieur Rachid BOUDJOUDI,
Monsieur Gérard HERMINET,
Monsieur Jérôme BRESSON,
Monsieur Joël THULLIEZ,

Experts désignés par les représentants du personnel :

Monsieur Pascal MORTELETTE, syndicat CFTD,
Monsieur David THIEBAUT, syndicat UNSA,

Etaient également présents :

Monsieur Georges DE VREESE, DGA, Responsable du Pôle « Ressources Humaines, Accueil et Information »,
Monsieur Guenaël PIRA, Directeur des Ressources Humaines,
Monsieur Wilfried LEFEBVRE, Chef du Service « Communication Interne et Relations Sociales »,
Madame Isabelle TANCHON, Gestionnaire « Relations Sociales »,
Madame Stéphanie DAFEUR, Gestionnaire « Relations Sociales »,
Monsieur Jérôme ADAM, Assistant auprès de la Conseillère Régionale déléguée au Personnel,

Experts désignés par l'administration :

Monsieur Jean-Marie SCHALKENS, Ingénieur Sécurité et conditions de travail,
Monsieur Serge DEGARDIN, Ingénieur Sécurité et conditions de travail,
Docteur Lydie LEBAS, Médecin du travail.
Monsieur Guy DECLOQUEMENT, Directeur des Affaires Financières et Prévention, Centre de Gestion du Nord,
Docteur CUVELIER, Médecin du Travail, Centre de Gestion du Nord,
Madame Charlotte JANSSOONE, Responsable de la mission Handicap,

Etaient également excusés :

Monsieur Francis OLIVE, Directeur Adjoint délégué à la Gestion du Personnel,
Madame Anne COLLIN, Directrice Adjointe Déléguée au développement RH,
Monsieur Jean-Louis BAJU, Directeur Général des Services du Centre de Gestion du Nord,
Madame Sophie THIEBAUT, Ingénieur Sécurité et conditions de travail,
Docteur Christine FURON, Médecin du travail,
Monsieur Jean-François DESPREZ, Délégué RH EPLE,

Sous la présidence de Madame Catherine DE PARIS.

Monsieur Wilfried LEFEBVRE procède à l'appel. Le quorum est atteint.
Madame Catherine BOURGEOIS est désignée secrétaire de la séance et Monsieur Fredy BAILLOEUIL comme secrétaire adjoint.

1 - Adoption du procès-verbal de la séance du 9 octobre 2012

L'adoption du procès-verbal est soumise au vote (à main levée).

Monsieur Wilfried LEFEBVRE proclame les résultats du vote.

Résultat des votes :

VOTE	Autorité Territoriale	CFDT	CGT	UNSA
POUR	-3-	-2-	-5-	--
CONTRE	--	--	--	-1-
ABSTENTION	--	--	--	--
NE PREND PAS PART AU VOTE	--	--	--	--

Nombre de membres ayant voix délibérative : 11

Avis favorable

Explications de vote :

L'UNSA : vote contre car elle souhaite que le procès verbal contienne l'ensemble des interventions c'est-à-dire une fusion du procès verbal et du compte-rendu.

2 - Rapports pour information

- Bilan de la politique de prévention de santé et d'amélioration des conditions de travail

Présentation par Monsieur Guy DECLOQUEMENT, Directeur des Affaires Financières et Prévention du Centre de Gestion du Nord, par Madame Charlotte JANSOONE, Responsable de la mission Handicap et par Monsieur Guenael PIRA, Directeur des Ressources Humaines

- Bilan accidentologie 2012

Présentation par Monsieur Jean-Marie SCHALKENS, Ingénieurs Sécurité et Conditions de Travail.

- Bilan du réseau des assistants de prévention 2012

Présentation par Monsieur Jean-Marie SCHALKENS, Ingénieurs Sécurité et Conditions de Travail.

3 - Rapport pour avis

- Plan de prévention, de santé et d'amélioration des conditions de travail 2013

Présentation par Monsieur Guenael PIRA, Directeur des Ressources Humaines, par Madame Charlotte JANSSOONE, Responsable de la mission Handicap et par le Docteur Lydie LEBAS, Médecin du travail.

Résultat des votes :

VOTE	Autorité Territoriale	CFDT	CGT	UNSA
POUR	-2-	-2-	-5-	-1-
CONTRE	--	--	--	--
ABSTENTION	--	--	--	--
NE PREND PAS PART AU VOTE	--	--	--	--

Nombre de membres ayant voix délibérative : 10

Avis favorable à l'unanimité

4 - Questions diverses de la CFDT et de l'UNSA

Les réponses aux questions diverses seront annexées au procès verbal.

La séance du CHS Communauté éducative du 19 juin 2013 est levée à 11 H 40.

Fait à Lille, le 19 juin 2013.

Catherine DE PARIS
Présidente



Catherine BOURGEOIS
Secrétaire



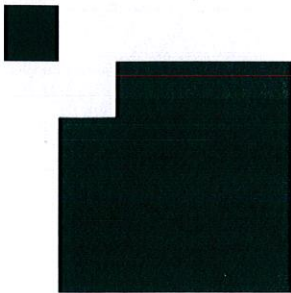
RÉGION
Nord - Pas de Calais

Procès-verbal du CHSCT CE du 19 juin 2013

Fredy BAILLOEUIL
Secrétaire Adjoint



Page 4



Centre de gestion de la
Fonction Publique
Territoriale du Nord

www.cdg59.fr

Bilan d'activité 2012



14 rue Jeanne Maillotte - CS 71222 - 59013 Lille Cedex

La surveillance médicale

	Département du Nord	Département du Pas de Calais	Total
Etablissements concernés par les visites	90	57	147
Nombre de rapports surveillance	54	43	97

CPA 1559

La surveillance médicale

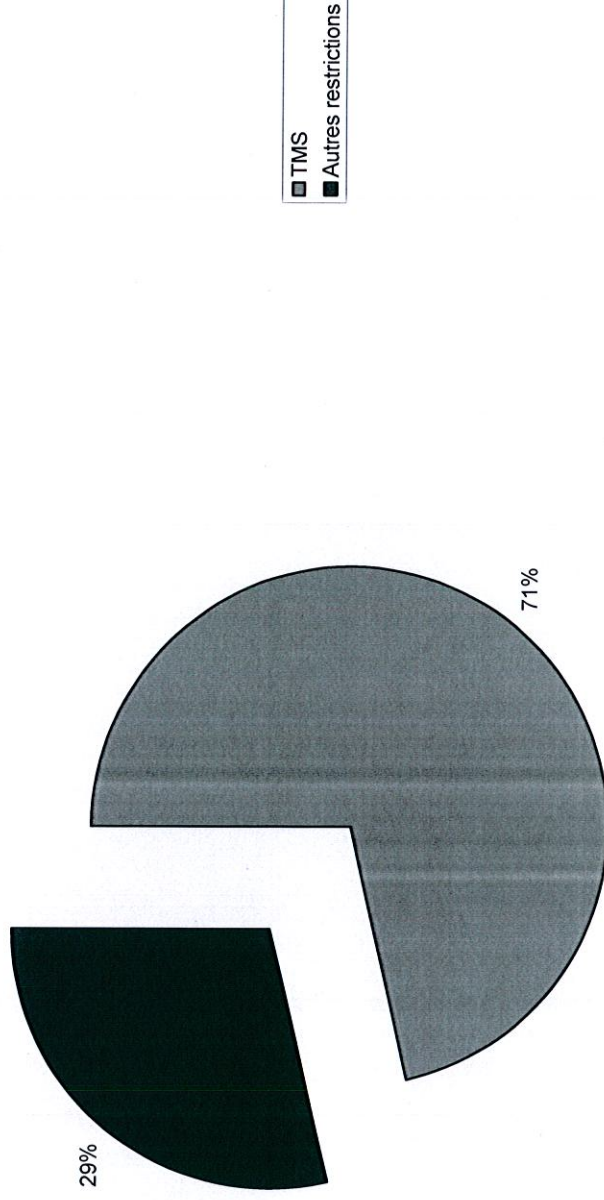
	Département du Nord	Département du Pas de Calais	Total
Personnes suivies	1 433	1 288	2 721
Visites réalisées	1 533	1 438	2 891
dont visites obligatoires	1 304	1 242	2 546
dont visites particulières	229	116	2 891

Les avis de compatibilité

Etat de santé compatible avec le poste.	1 506	77,90 %	82,92 %
Etat de santé incompatible avec le poste.	1	0,10 %	0,08%
Etat de santé compatibles avec réserve(s)	354	18,31 %	13,66 %
Etat de santé provisoirement incompatible avec le poste.	26	1,30 %	1,25 %
Pas d'avis rendu	46	2,40 %	2,09%
	1 933	100,00 %	100,00 % (sur 16 959 avis)

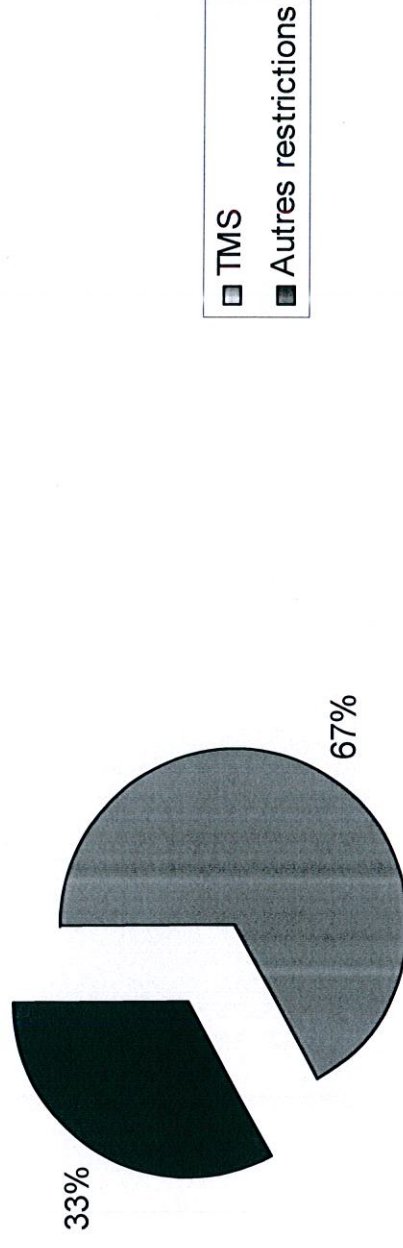
Les principaux motifs de restriction

Nombre de restrictions



Les principaux motifs de restriction

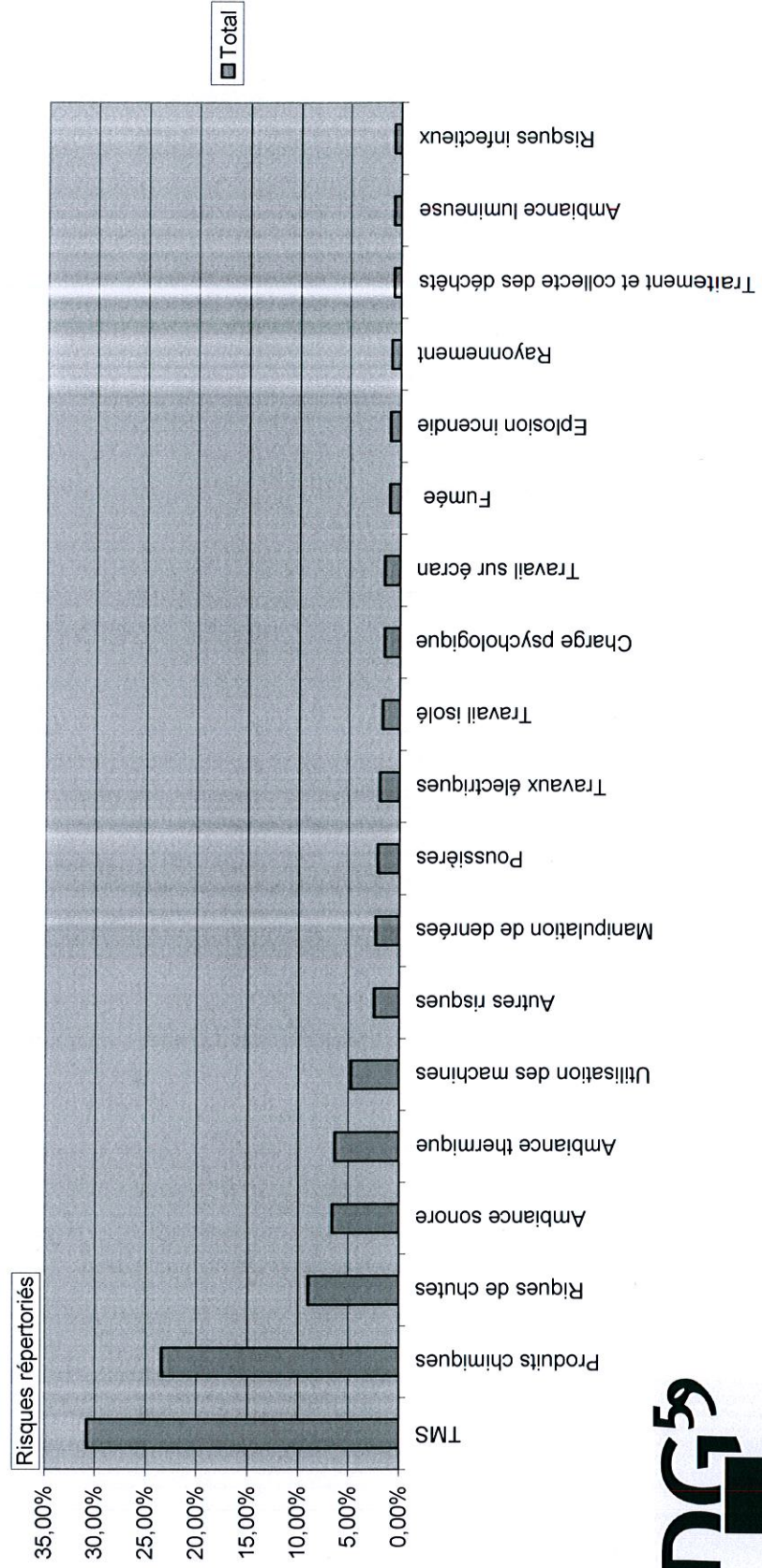
Répartition des restrictions dans la population suivie par le CdG59



L'analyse des risques



Analyse des fiches de risques

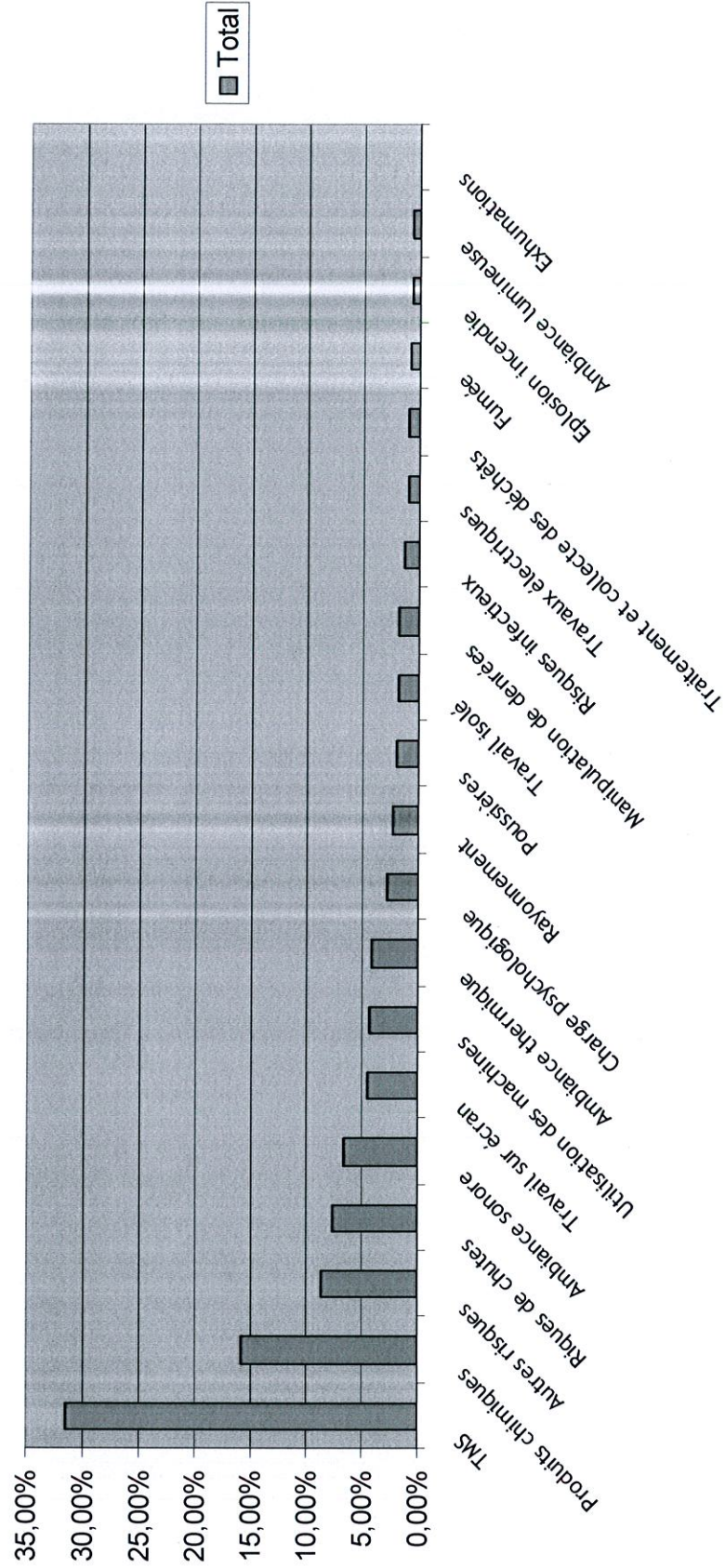


Typologie des risques



L'analyse des risques

Analyse des fiches de risques



L'analyse des risques / les principaux

risques de TMS

EPL	Population suivie par le Cdg59
1) Les postures	1) Les postures
2) La manutention	2) La manutention
3) Les gestes répétitifs	3) Les gestes répétitifs

Annexe document sur les Assistant de Prévention

Nombre d'Assistants de Prévention par Bassin

Bassin	Nbre de lycée	nbre d'AP
1	14	20
2	12	13
3	5	7
4	17	19
5	14	21
6	11	15
7	12	16
8	13	16
9	5	3
10	13	20
11	15	22
12	14	21
13	12	17
14	12	18

Commission Formation – le 2 avril 2013

Les orientations 2013-2014

Le produit d'une réflexion sur le développement de la collectivité :
ses orientations stratégiques, ses projets, l'évolution des emplois
et des technologies...

- 1- Le management: de l'encadrement de proximité au management stratégique**
- 2- Mieux travailler ensemble et favoriser la transversalité**
- 3- Accompagner les changements liés à la modernisation de l'administration régionale**
- 4- Sécuriser les pratiques et optimiser les ressources**
- 5- Permettre l'accès aux nouvelles technologies et l'acquisition des savoirs de base**
- 6- Mettre en œuvre la « DD » conditionnalité et la « DD » responsabilité et promouvoir la démocratie participative**
- 7- La maîtrise de l'eau et de l'énergie**
- 8- Accompagner l'évolution des emplois de la restauration**
- 9- L'hygiène, la sécurité et la santé au travail**



libres ensemble

SYNDICAT UNSA

DU CONSEIL REGIONAL NORD/PAS DE CALAIS

Madame Catherine Deparis
Présidente du C.H.S . CT Communauté
éducative

OBJET : Questions diverses :

Madame la Présidente,

Lors du Comité d'Hygiène et de sécurité et des conditions de travail de la communauté éducative du 19 juin 2013, nous souhaiterions aborder les points suivants :

- Lors du dernier CHS CT l' Unsa à demandé des précisions sur les travaux pour les locaux des agents techniques du lycée Robespierre d' Arras, sur la création d' un local de stockage et d' un local pour les espaces-verts, vestiaires hommes et femmes plus des douches, ils nous avaient été précisé qu' ' une réponse serait faite par écrit, ors à ce jour nous avons toujours pas eut de réponse.
- Au lycée Lalo de Lille des travaux étaient prévu pour agrandir l' accueil de 3 mètres carrés et le logement de l' agent d' accueil depuis plusieurs années ! ou en est-on ?
- Peut on revoir la fourniture des EPI pour tous les agents des lycées, comme cela va se faire pour les EMOP afin d' avoir les mêmes équipements pour tout le personnel .
-
- **Nous vous en remercions par avance et nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, nos respectueuses salutations.**

Sébastien Bernard & Joël POULY
Elus au C.H.S CT Communauté Educative

COPIE : *M J-M ALEXANDRE vice président en charge des lycées , M. G. DEVREESE DGA RH, M G. Pira R.H, M LEFEBVRE DRH Communication interne Mme I. TANCHON - DRH Communication Interne*

**151 BD HOOVER 1^{er} étage 59555 LILLE CEDEXTEL : 03 28 82 57 36 ou 37 ou 06 26 34 22 58 -
FAX : 03 28 82 57 35 ou unsa@nordpasdecals.fr**



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

SECTION SYNDICALE DE LA REGION NORD-PAS DE CALAIS ET DES ORGANISMES ASSOCIES

Lille le 10 juin 2013

Véronique Szykulla
Elue CHS CE

A

Madame, Catherine De Paris
Conseillère régional
Déléguée au personnel
Présidente du CHS CE

Madame la Présidente,

Vous trouverez ci-dessous les questions CFDT pour le CHS CE du 19 juin 2013.

-Situation des agents du Lycée Val de Lys Estaires :

Le lycée Val de Lys d'Estaires reconstruit récemment présente des défauts de construction notamment au niveau des locaux des agents (vestiaires, ateliers..), la Région a installé un préfabriqué pour pallier à ce problème.

Depuis ce préfabriqué regroupe les vestiaires homme et femmes donc pas d'intimité, la lingerie, la salle de repos, l'atelier de soudure et de menuiserie des agents de maintenance, le tout sans séparation physique. Les différentes activités se retrouvent de ce fait dans un même et unique local. De plus, les rigueurs de l'hiver ont détérioré le bâtiment, nous constatons aujourd'hui des fuites d'eaux de la toiture. La situation devient critique pour nos collègues, il y a donc urgence car il s'agit d'une situation de dangerosité qui perdure depuis bien trop longtemps.

Nous demandons que des mesures efficaces et rapides soient prises afin que nos collègues puissent travailler dans de bonnes conditions.

-Recrudescence d'épidémie de Gale :

Nous avons pu constater une recrudescence d'épidémie de gale dans les EPLE possédant un internat, nous demandons qu'une information soit faite à l'intention de nos collègues

Section CFDT de la Région Nord -Pas de Calais et des Organismes Associés

Siège de Région - 1^{er} étage - 151 boulevard Hoover- 59000 LILLE

Tél: 03.28.82.57.16- portable: 06. 26 34 38 69- Fax: 03.28.82.57.15- e-mail cfdt@nordpasdecals.fr

sur les précautions à prendre pour que chacun puisse se protéger, une démarche similaire a déjà été mise en œuvre pour la grippe H1N1

-Défibrillateur :

Nous demandons un état des lieux sur l'implantation des défibrillateurs dans les EPLE, ainsi que leur situation géographique dans chaque établissement.

-Groupe de travail (travaux insalubres) :

Qu'en est-il du groupe de travail concernant les primes d'insalubrités que vous nous aviez annoncé au CHS central du 31 mai 2012? Nous demandons, entre autre, le versement mensuel de ces primes ...

Veillez agréer, Madame la Présidente du CHS-CE, mes salutations distinguées.

Pour les élus CHS CE
Véronique Szykulla



Copie à: M Yves Duruflé DOS, M George De Vreese DGA, Pira Guenael DRH

Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
Local de la Communauté Educative
Réunion du 19 juin 2013
Réponses aux questions des syndicats

- Questions diverses

Questions posées par le syndicat CFDT (10/06/2013)

- Situation des agents du Lycée Val de Lys Estaires :

Le lycée Val de Lys d'Estaires reconstruit récemment présente des défauts de construction notamment au niveau des locaux des agents (vestiaires, ateliers...), la Région a installé un préfabriqué pour pallier à ce problème.

Depuis ce préfabriqué regroupe les vestiaires hommes et femmes donc pas d'intimité, la lingerie, la salle de repos, l'atelier de soudure et de menuiserie des agents de maintenance, le tout sans séparation physique. Les différentes activités se retrouvent de ce fait dans un même et unique local. De plus, les rigueurs de l'hiver ont détérioré le bâtiment, nous constatons aujourd'hui des fuites d'eaux de la toiture. La situation devient critique pour nos collègues, il y a donc urgence car il s'agit d'une situation de dangerosité qui perdure depuis bien trop longtemps.

Nous demandons que des mesures efficaces et rapides soient prises afin que nos collègues puissent travailler dans de bonnes conditions.

Le lycée du Val de Lys d'Estaires a été entièrement reconstruit en 2004. Une partie des ateliers (bâtiment C) a rapidement présenté des désordres constructifs (soulèvement de dalle) qui ont généré un contentieux avec les entreprises responsables. L'emprise concernée abritait les locaux des Agents Techniques Territoriaux, l'électrotechnique et la maintenance industrielle.

La procédure de contentieux a débouché en décembre 2012 sur une indemnisation de la part de l'assurance sous condition de réfection du bâtiment à l'identique.

Cependant, à la suite de fermetures académiques, les ateliers en question ne sont plus utilisés que par un CAP électrotechnique dont la poursuite d'études est proposée au LP des Flandres d'Hazebrouck, son voisin. De plus, la section d'enseignement général et technologique de l'établissement gagne des élèves depuis plusieurs années et l'on assiste à un changement d'identité de ce lycée professionnel. Une réflexion est donc en cours de négociation avec le Rectorat afin de définir une nouvelle carte des formations pour l'établissement.

Cette future structure à terme permettra de rédiger un programme de restructuration de l'atelier qui décidera de maintenir ou non tout ou partie des ateliers et, en fonction de ces hypothèses, de réaménager des salles de cours dans l'espace libéré. Les locaux ATT rejoindront leur emplacement initial au cours de cette réflexion.

L'assurance demande un démarrage des travaux avant décembre 2014. Les investissements seront prévus dans le PPI Lycées afin de respecter cette échéance.

Néanmoins, des mesures sont actuellement à l'étude avec les personnels concernés pour remédier le plus rapidement possible à cette situation. Une réunion de travail sera organisée par le délégué RH du secteur en lien avec le service santé et qualité de vie au travail avant le 14 juillet.

-Recrudescence d'épidémie de Gale :

Nous avons pu constater une recrudescence d'épidémie de gale dans les EPLE possédant un internat, nous demandons qu'une information soit faite à l'intention de nos collègues sur les précautions à prendre pour que chacun puisse se protéger, une démarche similaire a déjà été mise en œuvre pour la grippe H1N1.

Cette question relève de la compétence du chef d'établissement. C'est le cas également pour les épisodes de légionellose ou salmonellose évoqués lors de la commission formation. Néanmoins, le service Santé et Qualité de Vie au Travail est à la disposition des établissements et des agents pour répondre aux éventuelles interrogations et prodiguer des conseils.

- Défibrillateurs:

Nous demandons un état des lieux sur l'implantation des défibrillateurs dans les EPLE, ainsi que leur situation géographique dans chaque établissement.

Cet état des lieux nécessite un certain délai. Il ne peut donc être produit pour ce CHSCT CE. Il convient, par ailleurs, de rappeler que La réglementation du travail n'impose pas de disposer de défibrillateurs comme moyen de secours. Cette décision incombe au chef d'établissement, qui a la charge de veiller à la sécurité et à la protection de la santé de ses agents (article 2-1 du décret n°82-453 du 28 mai 1982). En effet, celui-ci doit mettre à disposition le matériel de secours adapté aux risques et en l'absence d'infirmiers en permanence prendre les mesures nécessaires pour assurer les premiers secours après avis du médecin du travail.

A titre d'information, il pourrait être proposé de réaliser cet inventaire si possible avant la fin d'année 2013 et selon le plan de charge du service Santé et Qualité de vie au travail.

-Groupe de travail (travaux insalubres) :

Qu'en est-il du groupe de travail concernant les primes d'insalubrités que vous nous aviez annoncé au CHS central du 31 mai 2012? Nous demandons, entre autre, le versement mensuel de ces primes ...

Il était effectivement envisagé de traiter cette problématique au 1^{er} semestre 2013 néanmoins au vu de l'agenda social particulièrement chargé de ce début d'année, ce groupe de travail n'a pas encore pu être mis en place.

Il est à noter qu'une analyse poussée de la conformité des déclarations avec le décret régissant cette prime est réalisée par la Gestion du personnel et les ingénieurs sécurité. Dans certains cas, les sommes qui doivent être versées sont extrêmement réduites (quelques centimes), le paiement mensuel s'avère donc peu adapté. Dans d'autres cas, les sommes dûes sont plus importantes mais nécessitent un contrôle approfondi des déclarations. Dans ces derniers cas, un paiement semestriel pourrait être envisagé par le groupe de travail.

Questions posées par le syndicat UNSA (14/06/2013)

Lors du dernier CHS CT, l'UNSA a demandé des précisions sur les travaux pour les locaux des agents techniques du lycée Robespierre d'Arras, sur la création d'un local de stockage et d'un local pour les espaces-verts, vestiaires hommes et femmes plus des douches, il nous avait été précisé qu'une réponse serait faite par écrit, or à ce jour nous n'avons toujours pas eu de réponse.

Les travaux ont été réalisés selon le programme proposé par la DPVP et se sont terminés en février 2011.

Un point précis sur les travaux réalisés dans les locaux des agents techniques sera réalisé lors du prochain CHSCT CE. Les questionnements soulevés lors de la séance du 9 octobre 2012 obtiendront une réponse dans le cadre de cette présentation.

Au lycée Lalo de Lille des travaux étaient prévus pour agrandir l'accueil de 3 mètres carrés et le logement de l'agent d'accueil depuis plusieurs années ! Où en est-on ?

Cet établissement étant désormais rattaché au Lycée Gaston Berger et n'accueillant plus d'enseignements, la question se pose avec moins d'acuité. Néanmoins, elle fait l'objet d'une étude par la Direction de la Gestion Patrimoniale en lien avec le Pôle Education Jeunesse.

Peut-on revoir la fourniture des EPI pour tous les agents des lycées, comme cela va se faire pour les EMOP afin d'avoir les mêmes équipements pour tout le personnel.

Concernant les EPI des EMOP, le travail se poursuit pour une centralisation des commandes par la DEMS. Une seule consultation d'achat des EPI sera donc lancée pour l'ensemble de la Direction.

En revanche, la fourniture centralisée des EPI pour tous les agents des lycées ne peut être envisagée dans l'immédiat.

Dans le cadre actuel, en cas de difficulté budgétaire importante, une dotation exceptionnelle peut être attribuée à l'établissement au terme d'un dialogue

individualisé avec l'équipe de Direction. Sauf cas rarissime, l'Etablissement n'est jamais dans une situation budgétaire qui ne permet plus la prise en charge des produits d'entretien et des EPI au vu des volumes financiers en cause.